

ÉDITION SPÉCIALE - 4 MAI 2023

L'INFORMATEUR

Informations importantes pour les crues printanières



PRÉVENTION

CIVISME ET CIRCULATION LOCALE : Pour votre sécurité et par respect pour les citoyens riverains, notez que l'accès aux rues longeant les rives est présentement limité à la circulation locale. Nous vous remercions de respecter la signalisation mise en place. Si de l'eau traverse la rue et que vous devez absolument passer, il est important d'être extrêmement délicat afin de limiter les dommages causés par les remous. Votre collaboration est demandée afin d'éviter votre présence dans les secteurs concernés (piéton, cycliste, automobiliste).

PRÉCAUTION. SOYEZ ATTENTIF.

Les inondations et les écoulements de surface abondants peuvent endommager les puits et les fosses septiques, et mettre la santé à risque.

Si l'eau de surface pénètre le haut d'un puits, l'eau de ce dernier se contamine et elle devient impropre à la consommation. Faites bouillir votre eau une minute à gros bouillons ou utilisez de l'eau embouteillée. Vous pouvez également venir vous approvisionner au robinet derrière le bureau municipal.

Notez que les fosses septiques ne fonctionnent pas bien quand le secteur est inondé ou que le sol est saturé d'eau. Il est déconseillé de les utiliser en pareille situation.

EN CAS D'URGENCE

**SI VOUS QUITTEZ VOTRE
DOMICILE, AVISEZ LA
MUNICIPALITÉ
AU 450-258-2305**

URGENCE : 438-821-9807

**SOYEZ INFORMÉ
INSCRIVEZ-VOUS AU
SYSTÈME D'ALERTE**

<https://saintplacide.ca/liens-rapides/services-en-ligne/>

**SACS DE SABLE
DISPONIBLES
AU STATIONNEMENT DE
LA MAIRIE**

281, MONTÉE ST-VINCENT

PRÉPAREZ-VOUS

Pour éviter la perte de bien matériel, la collaboration des résidents riverains est demandée afin de retirer tout objet se trouvant sur les berges et pouvant être emporté par la montée du niveau du lac (tables, chaises, bûches / cordes de bois, branches, etc.).

TROUSSE D'URGENCE.

Préparez une trousse d'urgence contenant assez d'articles et de vivres pour permettre à votre famille de subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre. Consultez le site <https://saintplacide.ca/cruess-printanieres/> pour plus de détails sur les articles à prévoir.

EN PRIORITÉ PLACARDEZ LES OUVERTURES TELLES QUE LES PORTES ET LES FENÊTRES

Placardez les ouvertures menacées par des infiltrations d'eau avec du contreplaqué et du scellant amovible (ZIP). Visser le tout dans le cadrage ou la fondation de béton. Cette action permettra de préserver la pompe de puisard chargée d'évacuer l'eau. Prévoir également une pompe en réserve en cas de bris.

- Assurez-vous que les descentes pluviales rejettent l'eau à une distance suffisante des fondations de la maison afin qu'elle s'écoule dans la direction opposée à celles-ci ;
- Montez à l'étage les objets de valeur et ceux qui peuvent être déplacés du sous-sol au rez-de-chaussée ;
- Mettez à l'abri les produits chimiques et nocifs tels que les insecticides et les résidus d'huile usagée ;
- Bloquez les conduites d'égout du sous-sol pour éviter les refoulements ;
- Bouchez le drain au sous-sol pour réduire les apports que le tuyau de drain pourrait amener ;
- Enlevez les biens qui se déplacent facilement sur votre terrain afin d'éviter qu'ils soient projetés ou emportés par les vagues ou le courant. Fixez tout objet à l'extérieur qui pourrait être emporté par l'eau.

SI L'EAU MENACE ...

Coupez le courant afin d'écartier tout danger d'électrocution ou d'incendie. Faites-le de manière sécuritaire, selon les prescriptions d'Hydro-Québec : Assurez-vous d'abord que vous n'avez pas les pieds sur un plancher humide ou que vous n'êtes pas appuyé contre un objet de métal ; avec un bâton sec, faites basculer l'interrupteur principal à la position arrêt ;

Fermez l'entrée principale du gaz en ayant en tête que cette dernière devra être ouverte par un spécialiste par la suite et fermez les robinets des bouteilles et des réservoirs de propane ;

Fermez le robinet situé à la sortie du réservoir de mazout, en ayant en tête qu'il faudra faire vérifier l'intégrité du réservoir par un spécialiste avant de le remettre en marche.



SI L'EAU S'INFLITRE...

NE COUPEZ PAS LE COURANT.

Ne touchez à rien !

Communiquez immédiatement avec Hydro-Québec, au numéro de téléphone 1-800-790-2424, pour faire interrompre le service au compteur ou au poteau ;

Ne tentez pas de récupérer des objets emportés par les remous ou le courant ; Évacuez votre domicile si votre sécurité est compromise (verrouillez les portes et fenêtres) ;

Rapportez-vous aux autorités de la Municipalité de Saint-Placide et indiquez l'endroit où vous trouvez refuge ainsi que les coordonnées pour vous joindre.